

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire
Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)
Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire
Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.

L'an deux-mille-vingt-deux, le lundi 28 mars à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à MIOS (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 22 mars 2022

Étaient Présents en présentiel : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de Mme WEBER Sophie et de M. DELUGA François, **M. BACHÉ Alain**, **M. BAUDE Vital**, **M. DUFAY Michel**, **M. SORE Serge** portant pouvoirs de M. BOUFFIN Yann et de M. SAINTORENS Denis, **M. GILLÉ Hervé**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de M. COUTIERE Dominique et de Mme BREQUE Claudie, **M. DUNOGUES Yves**, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis**, **M. PAIN Cédric**.

Étaient Présents en visioconférence : **Mme LE YONDRE Nathalie**, **M. GLEYZE Jean-Luc**, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoirs de Mme LARRUE Marie et de M. DECLERCQ Cyrille, **Mme BEAUMONT Patricia**, **Mme LONGUET Anne Sophie**, **M. MARTINEZ Manuel**, **M. SARTRE Philippe**, **M. TULARS Bernard**, **Mme ARDOUIN Aimée** portant pouvoir de M. LASSALLE Jean-Claude, **Mme MARIE Lucie**, **Mme MESPLES Olga**, **Mme TAPIN Maylis**, **Mme TOSTAIN Emmanuelle** portant pouvoir de M. FORET Thierry.

Absents excusés (pouvoirs) : **Mme WEBER Sophie** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **Mme LARRUE Marie** ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, **M. COUTIERE Dominique** ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, **Mme BREQUE Claudie** ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, **M. BOUFFIN Yann** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, **M. DELUGA François** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **M. FORET Thierry** ayant donné pouvoir à Mme TOSTAIN Emmanuelle, **M. LASSALLE Jean-Claude** ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, **M. DECLERCQ Cyrille** ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, **M. SAINTORENS Denis** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents : M. LAGRAVE Renaud (excusé), M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. BLANC SIMON Jean-Luc (excusé), Mme DESMOULIN Karine (excusée), M. DURRIEU Michel.

ECOMUSEE

Programme pluriannuel d'investissement de l'Ecomusée 2022 : travaux de rénovation de la voie ferrée en gare de Sabres

Objet : amélioration des conditions de sécurité et de circulation des locotracteurs et voitures-voyageurs en gare de Sabres

Considérant les travaux de rénovation menés sur la voie principale entre la gare de Sabres et la gare d'arrivée sur le quartier de Marquèze en 2019 et 2020, avec le remplacement de 2 aiguillages et un remaniement de l'ensemble des rails et joints pour sa stabilisation, Considérant l'état de vétusté de la voie ferrée au niveau de la gare ayant provoqué le déraillement d'un locotracteur en manœuvre en mai 2021,

Il est proposé de reprendre les voies comprises entre la voie principale et l'atelier ferroviaire, incluant 2 aiguillages d'ancienne génération (25kg/ml).

Pour ce faire, le recours à une expertise extérieure spécialisée est nécessaire en vue d'établir un état des lieux et préparer un CCTP précis pour un marché de travaux.

Estimation du coût des travaux et de la maîtrise d'œuvre :

- TOTAL : 120 000 €HT environ

Plan de financement 2022 proposé : avec le soutien du Conseil régional de nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental des Landes :

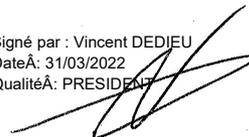
	Taux subvention	Total en €HT
Conseil régional de Nouvelle Aquitaine	40%	48 000
Conseil départemental des Landes	40%	48 000
Parc naturel régional des Landes de Gascogne	20%	24 000
Total	100	120 000

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** cette participation à la rénovation des voies ferrées en gare de Sabres proposée et son plan de financement, dans le cadre de l'exécution du PPI 2022.
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 30 mars 2022

Signé par : Vincent DEDIEU
Date: 31/03/2022
Qualité: PRESIDENT



Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte